



**HAL**  
open science

# De la poésie populaire au folklore La correspondance Paul Sébillot-Théodore Hersart de La Villemarqué

Fañch Postic

► **To cite this version:**

Fañch Postic. De la poésie populaire au folklore La correspondance Paul Sébillot-Théodore Hersart de La Villemarqué. 2019. hal-02274627

**HAL Id: hal-02274627**

**<https://hal.univ-brest.fr/hal-02274627>**

Preprint submitted on 30 Aug 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## De la poésie populaire au folklore

### La correspondance Paul Sébillot-Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>1</sup>

#### *Fañch Postic*

*La correspondance échangée entre Paul Sébillot (1843-1918) et Théodore Hersart de La Villemarqué (1815-1895) nous est précieuse pour éclairer le développement des études de littérature orale en Bretagne et en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Sébillot devient alors l'un des principaux « folkloristes » français. Encouragé par Luzel, qui l'a incité à mener des collectes et à les publier selon les principes rigoureux édictés par la « nouvelle école critique », Sébillot a contribué à faire de la Haute-Bretagne l'une des régions les mieux dotées en matière de folklore, à une période où la Bretagne se résume généralement à sa seule partie bretonnante. Au-delà, il a en quelque sorte jeté les bases d'une ethnographie française, même si la méthode et le regard ne sont pas, bien entendu, ceux que nous adopterions aujourd'hui. Si bien des points les séparent (l'âge, les opinions politiques – Sébillot est républicain, La Villemarqué légitimiste –), tous deux manifestent une réelle estime réciproque. Reconnaisant en La Villemarqué un précurseur, Sébillot adopte un point de vue modéré vis-à-vis de l'auteur du Barzaz-Breiz et le sollicite même pour être l'un des présidents d'honneur de la Société des traditions populaires qu'il contribue à fonder en 1886. Les lettres et autres documents originaux utilisés pour le présent article se trouvent dans le fonds d'archives La Villemarqué (Archives Départementales du Finistère, 263J) et sont visualisables sur la collection « Fonds La Villemarqué » de la Bibliothèque Numérique du Centre de Recherche Bretonne et Celtique : [bibnumcrbc.humanum.fr](http://bibnumcrbc.humanum.fr)*

Né en 1843 à Matignon, dans les Côtes-d'Armor, où son père est médecin, Paul Sébillot<sup>2</sup> suit d'abord des études de droit à Rennes, puis à Paris où il leur préfère la peinture. Peintre paysagiste et critique d'art, il s'occupe aussi de politique et publie, en 1875, *La République, c'est la tranquillité*, une brochure que Luzel, acquis lui aussi aux idées républicaines, souhaite traduire en breton. Au cours de leurs échanges, Sébillot lui fait part des légendes qu'il a recueillies au début des années 1860. Luzel l'incite alors à reprendre la collecte et l'encourage à adopter les principes méthodologiques rigoureux de publication que lui-même a appliqués<sup>3</sup>. À l'automne 1878, alors qu'il se trouve chez son beau-frère Yves Guyot<sup>4</sup>, propriétaire du château du Bordage à Ercé-près-Liffré, la pluie l'empêche de peindre et il

---

<sup>1</sup> Cet article reprend la matière de « L'invention d'une science nouvelle : la littérature orale d'après la correspondance échangée entre La Villemarqué et Sébillot », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, tome CXXVIII, 1999, p. 285-306 ; de « Les relations Sébillot-La Villemarqué. Chronique » Béroser - Encyclopédie internationale des histoires de l'anthropologie, Paris, IIAC-LAHIC, <http://www.berose.fr/?Les-relations-Sebillot-La-Villemarqué-Chronique> (2006) et de « Correspondance Paul Sébillot-Théodore Hersart de La Villemarqué », Béroser, encyclopédie internationale des histoires de l'anthropologie, Paris, IIAC-LAHIC, <http://www.berose.fr/?Correspondance-Paul-Sebillot-Theodore-Hersart-de-La-Villemarqué> (2006). Je tiens à remercier Nelly Blanchard pour sa relecture attentive de cet article.

<sup>2</sup> Concernant la vie et l'œuvre de Paul Sébillot, voir *Paul Sébillot (1843-1918). Un républicain promoteur des traditions populaires*. [F. Postic, dir.] Actes du colloque de Fougères, 9-11 octobre 2008, Brest, CRBC-UBO ; Paris, LAHIC ; Parcé, Association La Granjagoul - Maison du Patrimoine Oral en Haute-Bretagne, 2011. Voir également l'important dossier qui lui est consacré sur l'encyclopédie en ligne Béroser et, notamment, la biographie proposée par Claudie Voisenat : <http://www.berose.fr/?Paul-Sebillot-vie-et-oeuvre-d-un-prince-du-folklore>.

<sup>3</sup> Paul Sébillot, « Notes pour servir à l'histoire du folk-lore en France », *Revue des traditions populaires*, tome XXVIII, première livraison février 1913, p. 56.

<sup>4</sup> En 1875, Paul Sébillot a épousé Estelle Guyot, la sœur d'Yves Guyot (Dinan 1843-Paris 1928). Député républicain de 1885 à 1893, ce dernier fut ministre des travaux publics de 1889 à 1892 avec Paul Sébillot pour directeur de cabinet. Il est considéré comme l'initiateur du libéralisme en économie.

en profite pour interroger Marie Huchet, la fille du jardinier, 12 ans : à sa grande surprise, non seulement elle lui livre des contes, mais elle lui indique d'autres conteurs. C'est le début d'une impressionnante collecte dont Sébillot envisage très vite la publication, faisant paraître, dès 1880, chez Charpentier à Paris, un premier volume de *Contes populaires de la Haute-Bretagne*, dont il adresse un exemplaire à La Villemarqué avec cette simple dédicace : « À M. de la Villemarqué / Hommage de son compatriote. Sébillot ». Et, à la première page de sa préface, il fait naturellement référence aux travaux de son prédécesseur à côté de ceux de Souvestre et de Luzel, manière de souligner que les collecteurs bretons se sont, jusqu'alors, presque uniquement intéressés à sa seule partie bretonnante.

La Villemarqué remercie Sébillot de son envoi dans une lettre du 22 mai 1880<sup>5</sup> où il lui rappelle les racines haut-bretonnes de sa propre famille<sup>6</sup>. C'est le début de leur correspondance. Les archives de l'auteur du *Barzaz-Breiz* semblent ne pas avoir conservé l'ensemble des lettres adressées par Paul Sébillot, car, si la dernière lettre connue de Sébillot est datée du 22 avril 1888<sup>7</sup>, ce dernier laisse entendre que la correspondance s'est poursuivie jusqu'à la mort de La Villemarqué en 1895 :

Jusqu'à la fin de sa vie, M. de la Villemarqué correspondit avec moi. Peu à peu son écriture, restée longtemps nette et ferme, devenait tremblée, et sur la carte de visite qu'il m'adressa en janvier 1895, un mois avant sa mort<sup>8</sup>, on avait quelque peine à lire ce distique désenchanté :

Plus ne m'est rien, rien ne m'est plus,  
Hormis vos Folks toujours relus<sup>9</sup>.

Sébillot évoque par exemple une lettre qu'il a écrite entre les 20 et 28 janvier 1886 pour presser La Villemarqué à adhérer à la Société des traditions populaires et dont on ne retrouve pas trace dans les archives<sup>10</sup>. Des lettres de La Villemarqué, Sébillot ne livre que quelques extraits. On ne peut que regretter que la publication des « Mémoires d'un Breton de Paris » dans le journal *Le*

---

<sup>5</sup> Extrait cité par Paul Sébillot dans « Ce que m'a dit La Villemarqué », *Fureteur breton*, 1912, tome VIII, p. 175. Il y fait à nouveau référence dans la nécrologie qu'il consacre à La Villemarqué dans la *Revue des traditions populaires*, décembre 1895, p.675 : « Lorsqu'en 1880 je publiai mon premier recueil de contes, il m'écrivit une longue lettre, dans laquelle il me disait qu'il était, tout au moins quant à l'origine, du même pays que moi, la gentilhommière de la Villemarqué, dont il portait le titre, aujourd'hui convertie en ferme, étant située dans le canton de Matignon, à cinq kilomètres du pays où je suis né. »

<sup>6</sup> Au-dessus de l'une des portes du manoir de la Hersardaie (XVI<sup>e</sup> siècle), situé sur la commune de Plédéliac, récemment racheté par un descendant de l'auteur du *Barzaz-Breiz*, figurent toujours les armes de la famille Hersart. Sur les Hersart, voir *Généalogie de la maison Hersart Extraite du tome IX de l'Histoire généalogique et héraldique des pairs de France, des Grands dignitaires de la Couronne, des principales Familles Nobles du Royaume et des Maisons princières de l'Europe* par le Chevalier de Courcelles, généalogiste honoraire du Roi, Paris, imprimerie Plassan, 1828 (LV01.001) : selon le généalogiste, les Hersart, originaires d'Angleterre, se seraient installés à la Hersardaie dès le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, sur une terre que leur aurait attribuée le duc Conan IV pour service rendu au moment de sa reconquête du duché. Ils reçurent également la charge héréditaire de forestier de Lamballe. Voir également Philippe Jarnoux, « Hersart de la Villemarqué : portrait d'une famille de la noblesse bretonne au début du XIX<sup>e</sup> siècle », *Au-delà du Barzaz Breiz, Théodore Hersart de La Villemarqué*, [N. Blanchard et F. Postic dir.], Brest, CRBC, 2016, p.33-59.

<sup>7</sup> LV31.016.

<sup>8</sup> Paul Sébillot se trompe de date. La Villemarqué est décédé le 8 décembre 1895. Peut-être confond-il avec Luzel, mort effectivement le 27 février 1895.

<sup>9</sup> « Ce que m'a dit La Villemarqué », p. 178.

<sup>10</sup> *Id.* p.175-176. À moins que Sébillot ne confonde avec 1887 où, dans sa lettre du 21 janvier 1887, il invite La Villemarqué à se méfier d'une liste dissidente menée par Gabriel Vicaire et Henri Carnoy (LV40.028).

*Breton de Paris*, ait été interrompu au moment de la déclaration de la Première Guerre mondiale<sup>11</sup>. Elles en étaient à l'année 1879.

Mais, même incomplète, la correspondance nous permet d'éclairer le développement des études de folklore en Bretagne et en France dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Dès 1880, en effet, dans une lettre en date du 24 mai<sup>12</sup>, Sébillot détaille à La Villemarqué ses projets de publications, un document qui montre comment, après seulement deux années de collectes, il a fait de leur édition un objectif majeur dont il livre le copieux programme. Il donne même un calendrier précis de publication qu'il respectera d'ailleurs en très grande partie<sup>13</sup>.

### **Dîner celtique de 1883 : la première rencontre ?**

À ce moment, les deux hommes ne se sont encore jamais rencontrés. Il y aura quelques rendez-vous manqués, notamment lors des congrès de l'Association bretonne où La Villemarqué aurait bien voulu voir intervenir Sébillot. En septembre 1881, lors du congrès de Redon, la question 21 « Contes et chansons populaires de la Haute-Bretagne » lui était peut-être destinée. En son absence, c'est Arthur de la Borderie qui se chargera d'y répondre. Au cours de l'une des soirées, Ernest du Laurens de la Barre lira par ailleurs un conte recueilli par Sébillot<sup>14</sup>. En 1882, l'arrivée de son frère et de sa famille ne permet pas davantage à Sébillot d'assister au congrès de Châteaubriant. Cette fois la 23<sup>e</sup> question du programme « Littérature populaire de la Haute-Bretagne (légendes, contes, chansons, etc.) » ne sera pas traitée. La question sera à nouveau au programme des congrès suivants, mais Sébillot ne participera, semble-t-il, jamais aux travaux de l'Association bretonne, société à laquelle il n'a jamais adhééré : volonté délibérée ou simple concours de circonstances ? On notera que, si la littérature orale de la Haute-Bretagne est régulièrement au programme des divers congrès, celle de la Basse-Bretagne est soigneusement éludée pour éviter sans doute tout risque de voir ravivée la controverse autour des chants du *Barzaz-Breiz*.

C'est donc, semble-t-il, seulement en 1883, à l'occasion du Dîner celtique organisé à Paris et présidé par Ernest Renan, que Sébillot fait enfin la connaissance de La Villemarqué, une rencontre qu'il évoquera en 1912 :

J'étais son voisin de table et tout de suite nous causâmes. « Nous sommes compatriotes, me dit-il. – Oui, répondis-je, puisque je suis breton gallo. – Ce n'est pas comme cela que je l'entends ; je suis originaire du pays de Matignon où vous êtes né, et mon nom de La Villemarqué est celui d'un manoir d'Hénanbihen, que je possède encore<sup>15</sup>.

---

<sup>11</sup> Le manuscrit n'en a pas été retrouvé. Les « Mémoires d'un Breton de Paris » parus en feuilleton dans le journal *Le Breton de Paris*, ont été publiés et présentés par Claudie Voisenat dans le dossier Sébillot de l'encyclopédie Bérose : <http://www.berose.fr/?Memoires-d-un-Breton-de-Paris>.

<sup>12</sup> LV40.027.

<sup>13</sup> Voir F. Postic « Essai de bibliographie des œuvres de Paul Sébillot » : <http://www.berose.fr/?Bibliographie-de-Paul-Sebillot>.

<sup>14</sup> *Bulletin de l'Association bretonne*, 1881, p.43 (soirée du 10 septembre). Il n'est pas précisé de quel conte il s'agit. Ami de La Villemarqué, Ernest du Laurens de la Barre est né, comme lui, à Quimperlé, en 1819, et mort à Commana en 1881. Il intervient régulièrement dans les soirées des différents congrès de l'Association bretonne pour donner des contes ou des légendes dont il a publié quatre recueils entre 1857 et 1881.

<sup>15</sup> « Ce que m'a dit La Villemarqué », p. 175. Selon le Chevalier de Courcelles, (*op. cit.* p.4-9), les Hersart sont seigneurs de La Villemarqué depuis au moins le XIV<sup>e</sup> siècle : c'est Guillaume Hersart, II<sup>e</sup> du nom, arrière-arrière-petit-fils du fondateur de la Hersardaie, qui serait l'auteur de la branche des La Villemarqué. Présent lors de la revue de 1371 à Pontorson, il aurait accompagné Bertrand du Guesclin dans ses campagnes. En 1733, Louis Jacques, « seigneur de La Villemarqué », arrière-grand-père de Théodore, est encore décédé dans sa propriété d'Hénanbihen. Même s'il est né à Lamballe en 1725, le grand-père de Théodore, Toussaint, est toujours présenté par Courcelles comme « seigneur de La Villemarqué », comme son père, Pierre, né à Morlaix en 1775.

### **Société archéologique du Finistère et Société des traditions populaires**

Par la suite, rapporte Sébillot, La Villemarqué ne manquera pas, lors de ses séjours parisiens, de venir lui rendre visite chez lui au 4 de la rue de l'Odéon. Sans doute continue-t-il aussi à solliciter Sébillot non seulement pour l'Association bretonne, dont il dirige la classe d'archéologie, mais également pour la Société archéologique du Finistère qu'il préside depuis 1876. Sébillot y est admis lors de la séance du 30 juillet 1885. La Villemarqué lui sert alors de parrain, avec Luzel, tout un symbole ! En ces années 1885-1886, La Villemarqué se montre attentif aux travaux de Sébillot. Ainsi, en septembre 1885, au congrès de l'Association bretonne à Saint-Malo, il lit une note de Sébillot sur les démarcations des dialectes divers de la langue bretonne<sup>16</sup>. Cette lecture entraîne une discussion, qui explique peut-être que la proposition de la Villemarqué de publier la note dans le bulletin ne sera pas retenue. Mais La Villemarqué fait à nouveau part du travail de Sébillot lors de la séance de la Société archéologique du Finistère du 29 octobre, et il sera, cette fois publié dans le bulletin annuel<sup>17</sup>. Lors de cette même séance La Villemarqué « donne lecture de quelques contes de la Haute-Bretagne, sur *La Mort et ses voyages*, recueillis par l'infatigable M. Sébillot, non sans égayer ce sujet sinistre par quelques bonnes histoires semblables dont notre *Ankou* breton fait l'objet ». Une contribution qui trouvera place également dans le bulletin de la Société<sup>18</sup>. En 1886, Sébillot confie à nouveau au bulletin une série de légendes locales sur les fées des houles qui feront l'objet de deux articles dans le volume de 1886<sup>19</sup>. Les archives La Villemarqué conservent le manuscrit adressé par Sébillot de cette série de légendes recueillies en 1881 et préparé à la publication par La Villemarqué lui-même<sup>20</sup>. Comme on ne sait ce que sont devenues les archives de Paul Sébillot, ces quelques feuillets, où l'on reconnaît sa belle écriture, sont donc d'autant plus précieux, tout comme le questionnaire sur Gargantua qu'il joint à sa lettre du 3 juin 1881 et auquel La Villemarqué ne semble pas avoir répondu<sup>21</sup>.

En cette même année 1886, Sébillot est à l'initiative de la création à Paris de la Société des traditions populaires et de la revue du même nom. Il écrit tout naturellement à La Villemarqué pour solliciter son adhésion et d'éventuelles contributions : « Il m'avait répondu, écrit alors Sébillot, que son goût pour les traditions populaires durerait autant que sa vie ; mais qu'il était trop vieux pour fournir une collaboration effective<sup>22</sup> ». La Villemarqué sera toutefois l'un des membres de la première heure et, aux dires de Sébillot, mettra même la main au portefeuille pour aider la jeune société. Il en sera même « président honoraire » au même titre qu'Ernest Renan, Frédéric Mistral et Xavier Marmier.

La présence de La Villemarqué, ajoutée à celle de Charles Ploix et du linguiste Michel Bréal, tous deux représentants de l'école mythologique de Max Müller et respectivement président et vice-président, valent d'ailleurs à la société une virulente attaque d'Henri Gaidoz dans la revue *Mélusine* :

---

<sup>16</sup> Séance du 4 septembre, *Bulletin de l'Association bretonne*, p. XLI.

<sup>17</sup> *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XII, 1885, p. 425-427 : « limites des dialectes bretons ».

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 412-414 : « Légendes chrétiennes de la Haute-Bretagne. La Mort en voyage ».

<sup>19</sup> Paul Sébillot « Légendes locales de la Haute-Bretagne », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XIII, 1886, p. 206-228 et 331-338.

<sup>20</sup> LV17.002 à LV17.016.

<sup>21</sup> LV31.046.

<sup>22</sup> Il n'y a pas trace dans les archives La Villemarqué de cette lettre du début janvier 1886 dont fait état Sébillot dans *Le Fureteur breton*, (« ce que m'a dit La Villemarqué », p.177).

Par les noms des hommes qu'elle met à sa tête, cette société représente donc, dans le domaine des croyances, le symbolisme solaire et crépusculaire, et, dans celui de la littérature populaire, les fioritures du *Barzaz-Breiz*<sup>23</sup>.

Ce qui vaut ce commentaire ironique de Sébillot :

Un peu plus il se serait signé ! Nous, nous pensions qu'il n'était que de juste de décerner ce titre à l'un de ceux qui avaient le plus contribué en France à répandre le goût des traditions populaires, et qui dans sa vieillesse présidait, dignement réconcilié avec Luzel, la Société archéologique du Finistère<sup>24</sup>.

Dès 1886, au moment de la création de la *Revue des traditions populaires*, Sébillot avait, on l'a vu, sollicité la collaboration de La Villemarqué. En mars 1888, sa demande se fait plus précise : intéressé par une série d'articles sur les écrivains comme précurseurs du folklore, il voudrait voir La Villemarqué en écrire un consacré à Chateaubriand et à la « Complainte sur la Captivité de François I<sup>er</sup> »<sup>25</sup> :

Je vous remercie en mon nom et en celui de mes collègues de l'intérêt que vous prenez à notre société, dont vous avez été un des adhérents de la première heure, et pour le développement de laquelle vous avez bien voulu envoyer une offrande. Je voudrais bien qu'à cette preuve matérielle, qui nous est très agréable, vous en joigniez une autre plus intellectuelle, en écrivant quelque chose pour nous. Ne pourriez-vous par exemple raconter l'entrevue avec Chateaubriand, dans laquelle notre illustre compatriote vous fredonna : Le roi à Pavie ? et si vous vous rappelez l'air le faire noter ?

Cette chanson dont il aurait eu l'occasion de faire part à Sébillot à l'occasion du Dîner celtique de 1883, lui aurait autrefois été chanté par Chateaubriand<sup>26</sup>. La Villemarqué accède à la demande de Sébillot et c'est à Julien Tiersot que revient le soin de noter la musique. Pour ce faire, ce dernier se rend rue de Beaune à l'hôtel où séjourne La Villemarqué<sup>27</sup>. En août 1888, paraît dans la *Revue des traditions populaires*, un article de La Villemarqué sur « Chateaubriand » où il souligne le goût de son grand-oncle « à la mode de Bretagne »<sup>28</sup> pour « les chansons du peuple »<sup>29</sup>.

### **Une critique modérée du *Barzaz-Breiz***

S'il se refuse à voir en La Villemarqué un « maître », Sébillot reconnaît bien volontiers en lui un « précurseur »<sup>30</sup> et adopte finalement une position très modérée vis-à-vis du *Barzaz-Breiz* :

---

<sup>23</sup> *Mélusine*, IV, 1887, col. 157.

<sup>24</sup> « Ce que m'a dit La Villemarqué », p.178.

<sup>25</sup> À propos de ce chant, voir : Fañch Postic, « La rencontre de Puymaigre à Pau en 1868 : une occasion manquée pour La Villemarqué de s'insérer dans un réseau européen de collecteurs ? » 2019. <https://hal.univ-brest.fr/hal-01988022/document>.

<sup>26</sup> Précision apportée lors de la réédition du chant dans l'*Annuaire de Bretagne pour l'année 1897*, publié par René Kerviler et Paul Sébillot, Rennes, Plihon et Hervé, 1897, p. 355-356.

<sup>27</sup> Julien Tiersot (1847-1936) est l'auteur de nombreux articles et ouvrages sur la musique populaire : on lui doit notamment une *Histoire de la chanson populaire en France*, Paris, Plon-Nourrit, 1889.

<sup>28</sup> François Hersart de La Villemarqué (1608-1684) s'est mariée en 1637 avec Jeanne de Chateaubriand (1615-1678). L'écrivain, quant à lui, descend de Christophe, le frère de Jeanne. La parenté est donc lointaine (8 générations !).

<sup>29</sup> « Complainte sur la captivité de François I<sup>er</sup> (Texte de M. de Chateaubriand) », *Revue des Traditions populaires*, 1888, p.420-421. On peut entendre le chant de La captivité de François I<sup>er</sup> paru dans la *Revue des Traditions populaires* interprété par Vincent Morel dans *Tradition chantée de Haute Bretagne. Grandes complaintes de Haute Bretagne*, Dastum/ArMen, 1998.

<sup>30</sup> Au cours du Dîner celtique de 1885, à Narcisse Quellien, qui aurait salué La Villemarqué comme « notre maître à tous », Sébillot aurait poliment répliqué : « Dites notre précurseur et vous serez dans le vrai. » Cf. Léon Dubreuil, « Autour du Dîner Celtique », *Nouvelle Revue de Bretagne*, juillet-août 1850, p. 290.

Ceux qui trente ans après la première édition, l'ont, au nom de la critique, attaqué parfois avec âpreté, le traitant presque de criminel, n'étaient pas, sauf Luzel, dont le mémoire est relativement modéré, des traditionnistes ayant travaillé d'après nature. Ils ne se rendaient pas compte (ou ne le voulaient pas) qu'après un quart de siècle il est difficile de se rappeler exactement une chanson ou un récit, et de savoir au juste, s'il y a eu modification, dans quelle mesure elle est intervenue... Luzel aurait vraisemblablement été embarrassé de faire le départ entre les embellissements à la Souvestre de quelques-uns de ses premiers contes, et le récit brut recueilli de la bouche du peuple. En 1880, je n'aurais pu démêler au juste dans certains de mes contes antérieurs à 1861 ce qui, au point de vue de la forme, appartenait à mes conteurs ou à moi ; c'est pourquoi je n'ai pas essayé cette reconstitution, et je les ai donnés, en prévenant le lecteur, tels que je les avais rédigés à cette époque<sup>31</sup>.

Reprenant en définitive une argumentation proche de celle de Luzel en 1868<sup>32</sup>, il considère qu'on ne peut reprocher à La Villemarqué une méthode de publication qu'il convient de remettre dans le contexte d'une époque : le romantisme des années 1830. C'est ce qu'il écrit à la comtesse de Martinengo<sup>33</sup>, dans une lettre qui n'était pas destinée à être publiée, mais qui sera en partie reprise, dans la préface d'une édition anglaise des chants du *Barzaz-Breiz* publiée à Edimbourg en 1886 par Henry Carrington<sup>34</sup> sous le titre : *Breton Ballads translated from the Barzaz-Breiz*<sup>35</sup>. La Villemarqué n'a pas connaissance de cette édition dont il apprend l'existence par une lettre de Paul Sébillot en date du 10 mars 1888<sup>36</sup>. Ce dernier se sent quelque peu obligé, dès le 28 mars, de lui faire état du contenu de sa lettre à la comtesse de Martinengo.

Depuis 40 ans<sup>37</sup> le folklore a subi<sup>38</sup> une évolution considérable ; romantique et pittoresque au début, il est devenu peu à peu scientifique. M. de la Villemarqué a subi l'influence de son temps ; à cette époque un embellissement à la muse populaire était regardé comme chose permise ; nous sommes plus rigoureux aujourd'hui, mais je crois qu'on aurait tort de conclure à

---

<sup>31</sup> « Ce que m'a dit La Villemarqué », p. 176.

<sup>32</sup> Lettre du 6 août 1868 à La Villemarqué. LV03.035.

<sup>33</sup> Evelyn Lillian Haseldine Carrington, (Bocking-Essex 1852-Barbarano di Salò Italie 1931) est la fille de Henry Carrington, doyen et recteur de Bocking (Essex). Devenue comtesse après son mariage avec le comte Eugène Martinengo Cesaresco, c'est une folkloriste connue pour ses travaux sur les chansons populaires. Elle est notamment l'auteur de *Essays in the Study of Folk-Songs*, paru en 1886. Voir à son propos David Hopkin, « The Padrona of Folksongs : Biography of Evelyn Carrington, Countess Martinengo-Cesaresco », *Bérose - Encyclopédie internationale des histoires de l'anthropologie*, Paris, IIAC-LAHIC. <http://www.berose.fr/?The-Padrona-of-Folksongs-Biography-of-Evelyn-Carrington-Countess-Martinengo>.

<sup>34</sup> Le révérend Henry Carrington (1814-1906), père de Evelyn Martinengo, est connu comme traducteur de poètes français, notamment de Victor Hugo (1887). Sa fille collabore régulièrement à ses publications. Dans la *Nouvelle Revue de Bretagne* (novembre-décembre 1949, p.480), puis dans sa thèse, *Théodore-Claude-Henri Hersart de la Villemarqué (1815-1895) et le Barzaz-Breiz (1839-1845-1867). Origines. Editions. Sources. Critiques. Influence*, Rennes, Oberthur, 1960, p.329) Francis Gourvil attribue à tort la publication à Henry Carrington Bolton, qui est un chimiste et historien des sciences américain, né à New-York en 1843. Cette erreur est déjà présente dans l'*Essai de bibliographie de Théodore-Claude-Henri Hersart de La Villemarqué (1815-1895)* de Daniel Bernard (Paris, Champion, 1923, p.11), sans doute à la suite de Sébillot qui, curieusement, dans sa « Bibliographie des traditions populaires de la Bretagne (1882-1894) », *Revue de Bretagne et d'Anjou*, novembre 1894 (p.374), attribue la traduction à « E. Carrington Bolton ». Cette erreur a été relevée par Hyppolite Corbes dans deux articles, « Les traductions en langues étrangères du *Barzaz-Breiz* », publiés dans la revue *Lochlann*, (vol.4, 1969, p.172 et vol.6, 1974, p.126) où il reprend et complète son article paru sur le même sujet dans le *Bulletin de la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord* (t. LXXXVII, 1959, p.1-17).

<sup>35</sup> L'ouvrage a été publié à titre privé et n'a pas été mis en vente dans le commerce, d'où sa rareté. Sébillot semble disposer d'un exemplaire.

<sup>36</sup> LV31.017.

<sup>37</sup> Corrigé en « 47 ans » dans la préface.

<sup>38</sup> Corrigé en « a eu » dans la préface.

priori que le tableau, pour avoir subi quelques retouches, n'est pas quant au fond et à beaucoup de détails, authentique<sup>39</sup>.

Au cours de l'une de leurs nombreuses conversations, La Villemarqué lui aurait d'ailleurs déclaré : « Vous êtes heureux vous, les jeunes gens, d'avoir des méthodes scientifiques, qui vous permettent de publier dans leur intégrité les contes populaires. Nous ne l'aurions osé de mon temps. » Sébillot lui aurait alors suggéré de raconter la genèse du *Barzaz-Breiz* :

C'est vous, lui dis-je, qui nous avez ouvert la voie ! J'ai plusieurs fois écrit que sans le *Barzaz-Breiz* il n'aurait guère été possible de goûter les récits et les chants du peuple. Vous nous rendriez service en exposant l'état des esprits au moment de vos premières publications. Votre gloire ne souffrirait pas si vous racontiez, aussi exactement que possible, la genèse de votre beau livre. Ce serait intéressant pour l'histoire littéraire. « Oui ! » aurait alors répondu La Villemarqué après un silence, mais il y a si longtemps !... Je ne me rappelle plus. J'ai été quelquefois trompé<sup>40</sup>.

Sébillot ne pousse pas plus loin une conversation qui semble contrarier quelque peu un interlocuteur dont il ne met cependant pas en doute la sincérité :

Je pense que s'il avait pu, après de si longues années, reconstituer exactement les origines du *Barzaz-Breiz*, il n'aurait pas hésité à indiquer la provenance des pièces diverses, à citer les chanteurs ou les correspondants qu'il avait eus, et à avouer les retouches qu'il avait fait subir au texte primitif, à une époque où ce procédé semblait licite et ne motivait pas les excommunications majeures dont il fut plus tard l'objet.

Mais, comme Luzel quelque trente années plus tôt, Sébillot se trompe probablement : La Villemarqué dispose en effet de tous les éléments de réponse pour répondre à sa demande, dans des carnets manuscrits dont il ne lui a pas, semble-t-il, révélé l'existence. Sébillot aura d'autre part sans doute eu connaissance de la lettre-préface de La Villemarqué au recueil des *Nouveaux Fantômes Bretons* que publie en 1881 Ernest du Laurens de la Barre, et où l'auteur du *Barzaz-Breiz* persiste et signe :

Aussi avez-vous satisfait notre maître à tous, le public, écrit-il à son ami. S'il sait apprécier la conscience des recherches, la fidélité, l'exactitude, il aime surtout les choix faits avec goût ; et quand les conteurs racontent bien et l'amuse, il leur pardonne jusqu'à leurs caprices, et même un peu d'arrangement. Ce qu'il ne pardonnera jamais, c'est le mauvais goût, le mauvais style, la prétention, le pédantisme, le réalisme grossier, la lourdeur et la platitude allemandes. Ses préférés sont toujours ce bon vieux Perrault, pour la France, et chez nous Souvestre et Féval, auquel vient de se joindre un artiste au crayon sobre et fin, M. Paul Sébillot, qui écrit comme il peint, c'est-à-dire d'après nature, mais moins que vous, je crois, pour tout le monde<sup>41</sup>.

Peu important donc les « autorités rustiques », « elles sont parfaitement indifférentes au public. Il juge donc inutile qu'on allègue des noms inconnus, d'ailleurs difficiles à vérifier », une position qu'il confirme encore en 1886 :

---

<sup>39</sup> Cité par Sébillot dans sa lettre à La Villemarqué du 28 mars 1888 (LV31.018). Le passage de la lettre de Sébillot est cité en français dans la préface de l'ouvrage. H. Corbes, « Les traductions en langues étrangères du *Barzaz-Breiz* », *Lochlann*, vol.6, 1974, p.126.

<sup>40</sup> « Ce que m'a dit La Villemarqué », p. 176.

<sup>41</sup> « Lettre-Préface » aux *Nouveaux fantômes bretons* d'Ernest du Laurens de la Barre, Paris, Dillet, 1881, p.6.



Quoiqu'il faille aujourd'hui donner les noms de tous les Fanch ou Fanchic, de tous les chanteurs ou chanteuses à qui l'on a eu affaire, je tairai celui de la personne respectable dont je suis l'obligé<sup>42</sup>.

L'argumentation de La Villemarqué n'a donc guère changé depuis 1868. Malgré tout, Sébillot conservera sa position modérée. Si La Villemarqué répond quelque peu évasivement à Sébillot quant à la genèse du *Barzaz-Breiz*, il fait toutefois preuve à son égard d'une plus grande courtoisie qu'envers un Luzel qu'il avait sèchement rabroué en son temps sur une argumentation similaire<sup>43</sup>, c'est qu'il a sans doute plus de respect et d'estime pour la personnalité d'un Sébillot, sur lequel il n'a en réalité que peu d'emprise et qui n'empiète pas vraiment sur ses propres travaux : la Haute-Bretagne est-elle vraiment la Bretagne ? « j'ai bien de la peine à comprendre le patois de mes fermiers, et je regrette toujours la langue qu'ils ont perdue », écrivait La Villemarqué à Sébillot en 1880<sup>44</sup>.

D'autre part, en ce milieu des années 1880, la querelle du *Barzaz-Breiz* s'est quelque peu apaisée – même si l'on sent encore l'agressivité d'un Gaidoz – et La Villemarqué n'a donc aucun intérêt à la raviver, surtout après avoir progressivement rétabli des relations avec ses anciens contradicteurs tels que Luzel ou d'Arbois de Jubainville.

#### **Au « Panthéon breton »**

Au moment du décès de La Villemarqué en décembre 1895, c'est Paul Sébillot lui-même qui se charge de sa nécrologie dans la *Revue des traditions populaires*<sup>45</sup> :

M. Hersart de la Villemarqué, qui vient de mourir à son pittoresque manoir de Keransker près Quimperlé, était né en 1815, d'une ancienne famille originaire de la Haute-Bretagne. Lorsqu'en 1880 je publiai mon premier recueil de contes, il m'écrivit une longue lettre, dans laquelle il me disait qu'il était, tout au moins quant à l'origine, du même pays que moi, la gentilhommière de la Villemarqué, dont il portait le titre, aujourd'hui convertie en ferme, étant située dans le canton de Matignon, à cinq kilomètres du pays où je suis né. Un long séjour en Basse-Bretagne avait rendu la famille très bretonne, et nul n'a plus que M. de la Villemarqué contribué au rayonnement légendaire et poétique de la Bretagne de langue celtique. Le *Barzaz-Breiz*, publié en 1839, a été traduit, tout au moins partiellement, en anglais, en allemand, en polonais (cf. Gaidoz et Sébillot. *Bibl. des traditions de la Bretagne*, p. 307, et *Revue de Bretagne et de Vendée* 1894), et il en existe de nombreuses imitations en vers français. Pendant longtemps ce recueil fut admis, sans beaucoup de réserves, comme une émanation authentique de la muse populaire bretonne. Ce fut en 1868 seulement qu'un article de Le Men dans *Athenaeum* émit des doutes sur la réelle popularité de ce livre ; il fut suivi de beaucoup d'autres écrits, où certains auteurs mirent une âpreté de critique qui dépassait la mesure. Si plusieurs pièces ont subi des retouches, qui peut-être ne sont toutes pas le fait de leur éditeur, il ne faut pas oublier qu'il y a cinquante ans les méthodes n'étaient pas aussi rigoureuses que maintenant. Sans doute il eût été désirable de voir publiées dans leur intégralité originelle, les versions des chants contestés ; M. de la Villemarqué, qui essuya les attaques les plus violentes avec une parfaite sérénité, ne crut pas devoir le faire, peut-être ne le pouvait-il pas, ceux qui lui avaient communiqué des pièces étant morts. Son livre n'en reste pas moins un des monuments qui font le plus honneur à la Bretagne, et il lui survivra. On ne doit pas méconnaître non plus que M. de la V. a eu le mérite d'attirer sur son pays l'attention des chercheurs ; sans lui nous n'aurions peut-être pas eu Luzel,

---

<sup>42</sup> La Villemarqué « La poésie populaire dans la Haute-Bretagne », *Bulletin de l'Association Bretonne*, 1887, p. 206-207

<sup>43</sup> Lettre du 8 août 1868 (LV03.037 et LV03.038).

<sup>44</sup> « Ce que m'a dit La Villemarqué », p. 175.

<sup>45</sup> Décembre 1895, p.675-676.

qui venu plus tard, à une époque où l'on admettait la barbarie et l'incorrection des chants populaires, n'eut pas à résister à la tentation de leur faire subir des embellissements. M. de la Villemarqué, qui jusqu'à la fin de sa longue carrière, s'est occupé de l'archéologie et des traditions de la Basse-Bretagne, meurt le dernier des quatre auteurs qui, à des points de vue différents, ont élevé à la Bretagne bretonnante un monument impérissable, Souvestre, Brizeux, Luzel. Tous les quatre ont aimé et honoré leur pays natal, et ils méritent à coup sûr d'être placés dans ce Panthéon breton qui doit s'élever à Nantes. M. de la Villemarqué était membre de l'Institut, président de la Société archéologique du Finistère, dont il dirigea les travaux jusqu'à ces derniers mois, président honoraire de la Société des « Traditions populaires », à laquelle il adhéra dès le premier jour. Il était de ceux qui honorent les compagnies dont ils font partie, non seulement par leurs travaux, mais par la dignité de leur vie, et la parfaite courtoisie des relations. En donnant un dernier salut à ce précurseur des études traditionnistes en Bretagne bretonnante, je ne puis m'empêcher de songer à ceux qui ont disparu de nos jours, Luzel, Sauvé, laissant inachevée l'exploration de la Bretagne celtique. Si l'on n'avait l'espoir de la voir continuer, on serait presque tenté d'écrire sur la tombe de la Villemarqué, qui s'ouvre si peu de temps après celle de Luzel : *Finis Britanniae*.

Même lorsque la polémique se voit ravivée au début du XX<sup>e</sup> siècle, Paul Sébillot maintiendra sa position vis-à-vis de La Villemarqué et du *Barzaz-Breiz*. Ainsi, rapportant, dans la *Revue des traditions populaires*, la teneur d'une conversation tenue à l'occasion du Dîner de ma Mère l'Oye du 30 janvier 1911, il intervient pour approuver les propos de Paul Guieysse<sup>46</sup> :

La conversation s'étant engagée sur la poésie populaire, M. Paul Guieysse rappelle un souvenir familial. Son père, Eugène Guieysse, avait, à sa campagne de Kervéléan, son ami Brizeux. La Villemarqué revenant de Carnac l'ayant appris, s'arrêta pour les voir et leur montra, bien ému, enthousiasmé, les notes au crayon qu'il avait prises à Carnac, sur la chanson des Nombres que lui avait chantée un vieux paysan. Son père lui a maintes fois raconté cette anecdote au moment où tant de critiques, si vives et parfois si injustes étaient, adressées à l'auteur du *Barzaz-Breiz*. M. Guieysse ajoute que sans La Villemarqué et Souvestre, qui n'ont pas apporté dans leurs publications la méthode précise qu'on est en droit d'exiger maintenant, l'attention des chercheurs n'aurait pas été appelée peut-être sur le Folk-lore breton, auquel on ne s'intéressa qu'à la suite de la publication du *Barzaz-Breiz* et du *Foyer breton*. M. Sébillot dit qu'il a maintes fois exprimé une opinion analogue, surtout en ce qui concerne M. de la Villemarqué, l'un des hommes qui ont le mieux mérité de la Bretagne, et que c'est à juste titre que, lors de la fondation de la Société, on inscrivit parmi ses présidents d'honneur ce précurseur de nos études<sup>47</sup>.

Après la parution, dans *Le Figaro* du 9 mars 1912, de « Un faux barde d'Armor », où, poursuivant sa série sur « Les Grandes Mystifications Littéraires », réunie en volume l'année suivante, Augustin Thierry, petit neveu de l'historien, se montre virulent vis-à-vis de La Villemarqué<sup>48</sup>, Paul Sébillot confie à la revue du *Fureteur Breton* des extraits de ses Mémoires où il livre des détails intéressants sur ses échanges avec l'auteur du *Barzaz-Breiz* : « Ce que m'a dit La

---

<sup>46</sup> Paul Guieysse (Lorient 1841-Paris 1914) a été député du Morbihan de 1890 à 1910 et ministre des colonies dans le gouvernement de Léon Bourgeois en 1895-96. Il était membre de la Société des traditions populaires et en fut même le vice-président à partir de 1901 (Cf. sa nécrologie par Paul Sébillot dans la *Revue des traditions populaires*, mai 1914, p.239).

<sup>47</sup> *Revue des traditions populaires*, 1911, p.127.

<sup>48</sup> P.1 et 2 ; « Les Grandes Mystifications Littéraires. XVI ». Il trouvera place l'année suivante : *Les grandes mystifications littéraires deuxième série*, Paris, Plon-Nourrit, 1913, p.27-45.

Villemarqué » est l'occasion de réaffirmer un point de vue bien plus pondéré sur l'œuvre de ce dernier et d'insister une nouvelle fois sur son rôle déterminant de précurseur<sup>49</sup>.

## **La correspondance Paul Sébillot-Théodore Hersart de La Villemarqué**

*Les archives La Villemarqué conservent huit lettres adressées par Paul Sébillot à Théodore Hersart de La Villemarqué entre 1880 et 1888. Sébillot laisse pourtant entendre que sa correspondance avec l'auteur du Barzaz-Breiz s'est poursuivie jusqu'à la mort de ce dernier en 1895. Ces lettres se trouvent dans le fonds d'archives La Villemarqué aux Archives départementales à Quimper (fonds 263J) et sont visualisables sur la collection "Fonds La Villemarqué" de la Bibliothèque Numérique du Centre de Recherche Bretonne et Celtique : [bibnumcrbc.huma-num.fr](http://bibnumcrbc.huma-num.fr). Des lettres de La Villemarqué à Sébillot nous ne connaissons malheureusement que les quelques rares extraits que Sébillot a lui-même publiés, notamment dans « Ce que m'a dit La Villemarqué » un article paru en 1912 dans le Fureteur Breton, que nous donnons en annexe<sup>50</sup>.*

### **Lettre [extrait] de Théodore Hersart de La Villemarqué à Paul Sébillot<sup>51</sup>**

[22 mai 1880]

Je ne me doutais pas que les cultivateurs de l'arrondissement de la Haute-Bretagne d'où je suis venu dans la Basse, et qui ne parlent plus breton, eussent conservé les vieux récits de nos pères sous des noms différents... En retrouverai-je encore, de ces fleurs de la Haute-Bretagne, dans les ruines de mon vieux manoir de Hénan-Bihen ? Mais j'ai bien de la peine à comprendre le patois de mes fermiers, et je regrette toujours la langue qu'ils ont perdue.

### **Lettre de Paul Sébillot à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>52</sup>**

24 mai 1880,

Monsieur et honoré compatriote,

J'ai été vivement touché de votre aimable lettre que j'ai reçue ce matin, et parmi les marques de sympathies que j'ai recueillies depuis l'apparition de mon volume<sup>53</sup>, aucune ne pouvait m'être plus précieuse que la vôtre : vous avez été l'un des initiateurs des études bretonnes, et celui de tous qui a su le mieux conquérir le public, non seulement breton, mais aussi français. Je vous devais bien l'envoi de mon volume<sup>54</sup>, que je n'eusse peut-être pas songé à faire, s'il y a seize ou

---

<sup>49</sup> *Fureteur breton*, VIII, 1912, p.175-178. On trouvera le texte de l'article en annexe.

<sup>50</sup> « Ce que m'a dit La Villemarqué », *Fureteur Breton*, 1912, tome VIII, p.175-178.

<sup>51</sup> Extrait cité par Paul Sébillot dans « Ce que m'a dit La Villemarqué », art. cit., p. 175.

<sup>52</sup> LV40.027.

<sup>53</sup> *Contes populaires de la Haute-Bretagne*. Paris, Charpentier 1880.

<sup>54</sup> Avec la dédicace : « à M. de la Villemarqué / Hommage de son compatriote ».

dix-sept ans, au sortir du collège<sup>55</sup> – car c'est à ce moment que j'ai commencé à recueillir des légendes – je n'avais lu le Barzaz-Breiz et le Foyer Breton de Souvestre<sup>56</sup>.

Le volume que je vous ai envoyé n'est que le premier d'une série qui embrassera à peu près toute la littérature orale de la Haute-Bretagne : vers janvier, je publierai un second volume de Contes populaires, composé de ceux que j'ai encore en cartons (un choix : j'en ai près de 200 inédits), et de ceux que je recueillerai au bord de la mer<sup>57</sup>. Il sera suivi d'un volume de Contes de marins<sup>58</sup>, qui est à moitié prêt, et précédé d'un volume actuellement sous presse, et qui paraîtra en octobre dans une nouvelle collection<sup>59</sup> : il est intitulé Littérature orale de la Haute-Bretagne<sup>60</sup>, et contiendra des spécimens des principaux cycles de contes, avec des rapprochements surtout bretons et français (je trouve qu'on a un peu abusé en ces derniers temps des références aux contes allemands, slaves ou indiens) ; un recueil de proverbes gallots, des devinettes, des chansons, des formulettes, et même un chapitre intitulé l'Esprit à la campagne, et qui sera composé de nouvelles à la main rustiques.

Plus tard paraîtra mon Glossaire gallot<sup>61</sup> contenant près de 600 mots, et qui ne reste inédit que faute d'un éditeur raisonnable ; parmi les autres ouvrages assez avancés que j'ai encore seront les Traditions superstitions et légendes non chrétiennes ; les Traditions superstitions et légendes d'origine religieuse<sup>62</sup>, et, mais bien plus tard, un ouvrage sur les coûtumes des gallots<sup>63</sup>.

J'arrête ici ce catalogue pour ne pas vous ennuyer, et je reviens à votre lettre : je vous croyais absolument bas-breton d'origine, ce qui prouve une fois de plus combien on connaît peu parfois son pays. Je suis en effet de Matignon<sup>64</sup>, et dans la commune même existe une ferme qui s'appelle la Ville Marqué, et que je connais mieux que la Ville Marqué en Hénanbihen<sup>65</sup>. Ce pays, surtout dans la partie qui avoisine la côte a conservé pas mal de noms bretons ; sur la route de Matignon à S<sup>t</sup> Cast on trouve à droite et à gauche : Léhouet; le Bois-Bra (Coat-Bras), la ville Sausson, la ville Audren, la ville Saloup, etc, non loin de là Penguen, Bénau, le Bé, Chêlin, Lesrot (Lez-ro'ch ?) etc., qui prouvent, joints à de nombreux noms propres, que l'élément breton a dû résister au français jusqu'à une époque relativement moderne, mais que je ne puis déterminer. Je retourne d'ailleurs cette année à Saint-Cast, et si dans votre visite à Hénanbihen, vous avez un moment à perdre, je serai enchanté de vous parler de ce joli pays et de vous le faire voir, si vous l'avez oublié.

---

<sup>55</sup> Le collège de Dinan.

<sup>56</sup> Voir *Revue des traditions populaires*, tome XXVIII, n°2, février 1913, p. 49-62 : « Notes pour servir à l'étude du folklore en France ». Sébillot évoque alors la seule lecture du *Foyer Breton* de Souvestre.

<sup>57</sup> *Contes des Paysans et des Pêcheurs, deuxième série des Contes Populaires de la Haute-Bretagne*, Paris, Charpentier, 1881.

<sup>58</sup> *Contes de Marins, troisième série des Contes populaires de la Haute-Bretagne*, Paris, Charpentier, 1882.

<sup>59</sup> « Littératures populaires de toutes les nations », chez l'éditeur Maisonneuve à Paris.

<sup>60</sup> *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, Paris, Maisonneuve, 1881. Premier volume de la collection « Littératures populaires de toutes les nations ».

<sup>61</sup> Ce travail restera dans les cartons, même si, dans la « Bibliographie des traditions et de la littérature populaire de la Bretagne » qu'il publie dans le tome V de la *Revue Celtique* (1881-83), il l'annonce (p.282) comme comprenant 5000 mots environ et destiné à paraître en 1883, complété par des notes d'Emile Ernault.

<sup>62</sup> *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne*, Paris, Maisonneuve, 1882. Volumes IX et X de la collection « Littératures populaires de toutes les nations ».

<sup>63</sup> *Coutumes populaires de la Haute-Bretagne*, Paris, Maisonneuve, 1885. Volume XXII de la collection « Littératures populaires de toutes les nations ».

<sup>64</sup> Paul Sébillot y est né le 6 février 1843.

<sup>65</sup> Berceau de la famille La Villemarqué.

Je connais le recueil de Miss Maive Stokes<sup>66</sup> et j'en fais grand cas en regrettant que l'auteur ait été avare de ses trésors au point de ne les publier qu'à cent exemplaires : j'en ai même traduit quelques récits, entre autres celui de Sachuli le simple<sup>67</sup> dont je connais plusieurs parties pour les avoir entendues dire à mes conteurs gallots.

Ainsi que vous l'avez remarqué, les gallots sont moins abondants dans leurs narrations que les Bas-Bretons ; ils aiment en général la précision et la suite dans le récit, et il est rare qu'ils le chargent d'incidents<sup>68</sup>. C'est ce qui explique la brièveté relative de mes récits, où j'ai serré du plus près qu'il m'a été possible, la narration de mes conteurs. Quand il s'agira de tirer de ce volume, et de ceux qui vont suivre, un volume illustré – qui paraîtra pour les étrennes de 1882<sup>69</sup>, – je fonderai dans un récit unique les diverses variantes que je possède de certains contes, et j'essaierai une sorte de restauration du récit primitif, ce qui n'aura nul inconvénient, mon texte exact subsistant dans les autres volumes.

Je termine ma lettre en vous remerciant bien vivement de votre aimable épître, que je trouve si à mon gré que si je ne craignais d'être importun, je vous demanderais l'autorisation d'en publier une partie. Quant aux réflexions que vous voudrez bien faire, elles seraient bien précieuses pour la suite de mes publications, et je ne doute pas que si vous vouliez bien les écrire quelque part, elles n'eussent sur le succès de mon livre une influence considérable.

Veillez agréer, monsieur et honoré compatriote, avec mes remerciements l'assurance de mes sentiments de respectueuse sympathie.

Sébillot  
4, rue de l'Odéon.

### Lettre de Paul Sébillot à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>70</sup>

3 juin 81.

Monsieur et cher Compatriote

Hier il soufflait de Bretagne un bon vent : je recevais un article très-aimable et très-étudié de la Revue de Bretagne et de Vendée sur la Littérature orale de la Haute-Bretagne<sup>71</sup>, M. Ernault<sup>72</sup> m'envoyait des chansons, dont plusieurs fort originales, enfin pour couronner le tout, m'arrivait votre lettre. Vous voyez que je n'avais pas tort de prétendre qu'un bon vent soufflait de Bretagne.

Je ne sais si je pourrai assister au Congrès Breton<sup>73</sup> ; je vous serais obligé de m'en envoyer le programme. Bien que je ne sois pas orateur, peut-être pourrai-je y prendre part et y soulever

---

<sup>66</sup> Miss Maive Stokes, *Indian Fairy Tales*, Calcutta, 1879. Elle est la fille du celtisant Whitley Stokes avec lequel La Villemarqué a entretenu une très-abondante correspondance.

<sup>67</sup> Sachuli l'innocent : voir *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, op. cit., p. 90, 108-109.

<sup>68</sup> C'est un thème que Sébillot développera à plusieurs reprises.

<sup>69</sup> *Les Contes de terre et de mer, légendes de la Haute-Bretagne*, illustrés par Léonce Petit, Sahib et Bellanger, paraîtront seulement en 1883 à Paris chez Charpentier.

<sup>70</sup> LV31.053.

<sup>71</sup> *Revue de Bretagne et de Vendée*, tome IX, mai 1885, pp.399-405 : « Notices et comptes-rendus. Les littératures populaires de toutes les nations. I Littérature orale de la Haute-Bretagne. » par Olivier de Gourcuff.

<sup>72</sup> Né à Saint-Brieuc en 1852, enseignant au collège Saint-Charles de la ville, puis à l'université de Poitiers, Émile Ernault a bénéficié du constant soutien de La Villemarqué avec lequel il entretient une abondante correspondance. Le 10 août 1881, Ernault rend visite à Sébillot et c'est de chez ce dernier qu'il adresse une lettre à La Villemarqué (Archives La Villemarqué, LV34.042) dans laquelle il écrit : « M. Sébillot a été très sensible à vos éloges, du reste bien mérités, et il me prie de vous en remercier. » Voir Nelly Blanchard, « La filiation intellectuelle entre Théodore Hersart de La Villemarqué et Émile Ernault. De la littérature gothique à la philologie d'urgence », 2019. <https://hal.univ-brest.fr/CRBC-BREST/hal-02123805>.

<sup>73</sup> Congrès de l'Association Bretonne de Redon (5-10 septembre 1881).

quelques questions<sup>74</sup> qui ne seraient pas inutiles aux études qui nous sont chères. Je pourrais parler de Gargantua par exemple au sujet duquel j'ai recueilli un certain nombre de légendes en Haute-Bretagne, et dont vous trouverez ci-joint une sorte de questionnaire composé à l'aide de dépositions. J'en ai eu de tous les coins de la France, et mon enquête pour être, sinon complète, du moins intéressante, n'attend plus en ce moment que le résultat d'investigations tentées dans 25 départements qui m'ont jusqu'ici échappé, mais que je ne désespère pas d'avoir. Je serais très-heureux, monsieur, de joindre s'il y a lieu, votre déposition à celle des soixante-un correspondants qui m'ont envoyé des renseignements inédits.

Je vous serais bien obligé de me donner le titre du volume pour lequel vous avez écrit une préface<sup>75</sup>. Je pourrais en rendre compte dans la Revue de linguistique, le seul recueil où je puisse faire un compte-rendu avec quelque liberté.

J'aurais bien voulu vous faire hommage de ma Littérature Orale de la Haute-Bretagne ; mais c'est un volume de luxe et mon éditeur n'a pas été bien généreux pour le nombre des exemplaires.

Puisque mes travaux vous intéressent, je crois devoir vous donner ici la liste des livres qui sont ou prêts ou en préparation :

1° chez Charpentier (en mars 82). Contes des marins 3<sup>e</sup> partie des Contes populaires.

2° chez Maisonneuve : Traditions et Superstitions de la Haute-Bretagne t.1<sup>er</sup>. L'homme, les esprits et les démons (sous-titre provisoire). (sous presse). 2<sup>e</sup> partie (à moitié faite, mais à compléter) Les animaux, les plantes et les météores – Avec des références aux Superstitions des autres pays de France et surtout à la Basse-Bretagne.

3° Gargantua dans les traditions populaires (sera mis sous presse en décembre.)<sup>76</sup>

4° Viendront ensuite :

1 Les Coûtures et les fêtes de la Haute-Bretagne } en préparation

2 Les Chansons

3 Le Glossaire gallot. Il est prêt à imprimer ; mais c'est un morceau de résistance qui fait reculer les éditeurs. Cependant j'espère en commencer la publication l'hiver prochain.

Vous voyez que j'ai, comme on dit, du pain sur la planche.

En attendant, monsieur et cher Compatriote, le plaisir de vous voir personnellement au Congrès ou à Paris, je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments dévoués.

Sébillot  
4, rue de l'Odéon

### Questionnaire adressé par Paul Sébillot à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>77</sup>

-----  
Gargantua dans les traditions populaires.

§1. Popularité de Gargantua. Dans le patois des environs de Semur (Côte d'Or), on appelle Gargantua « Gargantia ».

---

<sup>74</sup> Parmi les questions proposées par la Classe d'Archéologie, aucune ne concerne Gargantua. Cependant la question 21 qui a pour sujet « contes et chansons populaires de la Haute-Bretagne » était sans doute destinée à Sébillot.

<sup>75</sup> Sans doute les *Nouveaux Fantômes Bretons* publiés en 1881 par Ernest du Laurens de la Barre chez Dillet à Paris.

<sup>76</sup> *Gargantua dans les traditions populaires*. Volume XII de la collection "Littératures populaires de toutes les nations", Paris, Maisonneuve, 1883.

<sup>77</sup> LV31.046. Sur un feuillet séparé.

On emploie les locutions suivantes : en parlant d'un ivrogne : « il a une gueule de Gargantia » d'un gourmand « c'est un Gargantia » d'une personne qui a un gros ventre : « C'est un ventre de G. »

communiqué par M. H. Marlot de Semur<sup>78</sup>

§2. Lieux qui portent son nom. Près d'Avallon, au lieu dit Gargant, existe un monolithe de cinq à six mètres de hauteur connu sous le nom de Petit Doigt de Gargantua ; à Sainpoints, lieu à noter : « les Gargantuas ».

Salmon. Dictionnaire topog. de l'Yonne<sup>79</sup>.

§3. Légende Gargantuesque. Gargantua n'était pas de notre pays, mais il y est passé... C'était un homme sept fois haut comme le clocher de Lectoure. Avec cette taille, il n'avait qu'à ouvrir la bouche pour avaler les oiseaux du ciel. Il mangeait tout ce qui se trouvait à sa portée, même les pierres, quand il n'avait pas mieux pour contenter son appétit... Par bonheur, il ne demeura pas longtemps chez nous. Il n'y a pas à souhaiter qu'il revienne. Pourtant, je n'ai pas entendu dire qu'il fût méchant, ni qu'il ait fait tort à personne.

conté par Cazaux de Lectoure et recueilli par M. J. f. Bladé<sup>80</sup>.

§4. Popularité des géants similaires grands mangeurs et faisant d'énormes enjambées, tels que Roland (Alpes et Pyrénées) Samson (Auvergne), Rannou (Basse-Bretagne) etc.

Le dolmen de Saillant en Saint Nectaire (Puy de Dôme) est connu des paysans sous le nom de Palet de Samson<sup>81</sup>.

Dans les Alpes Maritimes, on voit un gros rocher de forme arrondie qu'on nomme la Peaume de Roland, et l'on raconte qu'il a été jeté là par Roland un jour qu'il jouait à la peaume avec Olivier. Communiqué par M. André, de Grasse<sup>82</sup>.

### **Lettre de Paul Sébillot à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>83</sup>**

[1<sup>er</sup> septembre 1882]

La Saudraie près S<sup>t</sup> Glen

Monsieur et honoré Compatriote

Jusqu'au dernier moment j'ai espéré pouvoir disposer de quelques jours et assister au Congrès de l'Association bretonne<sup>84</sup> ; mais mon frère et sa famille viennent de fixer leur voyage annuel à la Saudraie pour le 3 septembre, et je ne puis les quitter juste au moment de leur arrivée.

J'aurais eu pas mal de choses à dire sur la 23<sup>e</sup> question du programme<sup>85</sup>, j'aurais parlé non-seulement de ma récolte personnelle, mais de celle qui s'opère en ce moment sur divers point [sic] de la Haute-Bretagne. Comme vous le dites avec toute justesse, la source est aussi intarissable, bien que l'eau n'en soit pas toujours aussi limpide, dans le pays gallot que dans le Breiz-Izel. Dans mes trois volumes Charpentier, et dans les trois volumes Maisonneuve, j'ai publié environ 300 contes, et ce n'est qu'une partie de ma récolte. Le catalogue que j'ai fait des contes recueillis jusqu'à présent, est en ce moment au n°721, et bien qu'il s'y trouve plusieurs

---

<sup>78</sup> *Gargantua, op. cit.*, p. 229-230.

<sup>79</sup> *Id.*, p.230-231.

<sup>80</sup> *Id.*, p. 294.

<sup>81</sup> *Id.*, p. 261.

<sup>82</sup> *Id.*, pp. 302-303.

<sup>83</sup> LV31.047.

<sup>84</sup> Congrès de Châteaubriant (4-9 septembre 1882).

<sup>85</sup> « Littérature populaire de la Haute-Bretagne (légendes, contes, chansons, etc.) ». Cette question ne sera finalement pas traitée.

variantes de récits déjà publiés, il en est au moins une centaine du plus haut intérêt. Ce matin encore, on me racontait une très-belle légende religieuse, qui n'a son similaire dans aucun des recueils que je connais : un seul épisode se retrouve dans un conte russe d'Affanasief<sup>86</sup>. Je pense au reste, dans un avenir prochain, publier un volume de *Légendes religieuses de la Haute-Bretagne*<sup>87</sup> ; ce que j'ai en ce moment forme une série parfois parallèle, mais presque aussi souvent différente du recueil de Luzel<sup>88</sup>.

J'ai aussi tout un cycle de Contes gargantuesques ; qui font partie d'un volume fait et dont on commence en ce moment l'impression.

Pour les chansons, j'en ai recueilli un peu plus de 200, et c'est sur ce sujet que va maintenant porter le fort de mon enquête. Dans le pays que j'habite maintenant et qui est plus rapproché de la Basse-Bretagne que ceux que j'avais explorés auparavant, j'ai trouvé, à l'état jusqu'à présent fragmentaire, deux morceaux d'une inspiration plus épique que les chants ordinaires des gallots, et c'est dans tout ce que j'ai recueilli, ce qui se rapproche le plus, de l'inspiration grave des Bas-Bretons.

J'espère, Monsieur, que cet hiver vous assisterez à l'une des réunions parisiennes où l'on parle de la Bretagne, et qu'à ce moment aussi j'aurai de mon côté l'honneur de vous connaître personnellement.

Veillez agréer, Monsieur et honoré Compatriote, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Sébillot

1<sup>er</sup> septembre 82

### Lettre de Paul Sébillot à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>89</sup>

30 août 85.

Monsieur et cher confrère,

Je serais très heureux d'assister à votre Congrès de S<sup>t</sup> Malo<sup>90</sup> ; malheureusement, cela ne dépend pas de moi. Je ne suis à Dinan que temporairement et seulement pour les couches de ma femme. Or il est vraisemblable que l'enfant que nous attendons naîtra dans les premiers jours de septembre<sup>91</sup>, précisément au moment où se tiendra votre Congrès, dont les séances ont lieu le soir. Vous comprenez que je ne puis m'absenter dans ce moment. C'est là la seule raison qui m'empêchera d'assister à vos séances : si comme particulier et comme citoyen j'ai des opinions très arrêtées, en matière scientifique, je n'en connais qu'une, c'est la recherche la plus exacte possible de ce qui est, la vérité dût-elle être contraire à ce que je souhaite et à ce que je pense. La question politique à laquelle vous faite allusion dans votre lettre, même si elle n'avait pas été aussi écartée du Congrès qu'elle le sera, ne m'en aurait pas éloigné. J'aurais eu beaucoup à y apprendre, et peut-être aurais-je pu être de quelque utilité dans certaines questions. Ce sera pour une autre année, à moins de dérangement imprévu.

---

<sup>86</sup> Alexandre Nikolaiévitch Afanassiev (1826-1871) publie des contes populaires russes en huit fascicules de 1855 à 1863. Une seconde édition qu'il avait revue avant sa mort, paraîtra en 1873 (quatre volumes).

<sup>87</sup> Ce ne sera pas le cas, mais des « Légendes chrétiennes de la Haute-Bretagne » paraîtront en 1885 dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* (p.412-427) et en 1891 dans *la Revue de Bretagne de Vendée et d'Anjou*, V, p.324-329, 370-8-380, 479-484 ; VI, p.7072, 239-245, 482-490.

<sup>88</sup> *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne*, Paris, Maisonneuve, 1882. 2 vol. (Tomes 2 et 3 de la collection « Littératures populaires de toutes les nations »).

<sup>89</sup> LV47.015.

<sup>90</sup> Congrès de l'Association Bretonne du 1<sup>er</sup> au 6 septembre 1885.

<sup>91</sup> Paul-Yves Sébillot est né à Dinan le 24 septembre 1885.



Je vous remercie d'avoir bien voulu me servir de parrain avec Luzel<sup>92</sup> : je ne pouvais en avoir de meilleurs ni de plus sympathiques. Dès que je trouverai quelque sujet intéressant, je me ferai un plaisir de prendre part à vos travaux en vous l'envoyant.

Vous avez eu une excellente idée, en communiquant à la Société archéologique ma petite note sur les limites des dialectes<sup>93</sup> ; c'est un bon moyen d'arriver à plus de précision. Au Congrès<sup>94</sup> vous pourrez obtenir aussi des lumières précieuses. Je vous serai obligé de vouloir bien me les communiquer. Dans une quinzaine, mon travail sera prêt ; il ne me manque plus que quelques documents statistiques, qu'on me promet à bref délai.

J'ai repris une des questions de ma première brochure : celle des colonies bretonnes en France et à l'étranger. Pour la première, j'ai, je crois, des documents assez complets. Quant à la seconde, qu'on pourrait libeller ainsi :

« Existe-t-il en dehors de la France, soit en Algérie, soit aux Etats-Unis, au Canada, ou en Australie, des groupes de Bretonnants assez compacts pour avoir – comme les Gallois aux Etats-Unis – une sorte d'existence commune, avec des prêtres prêchant dans la langue maternelle ? »

Mes efforts ont été vains jusqu'ici. Si vous la soumettiez au Congrès, quelqu'un pourrait peut-être y répondre<sup>95</sup>.

Pour les superstitions phalliques, je sais combien il est difficile de les recueillir, et combien les sorciers et les rémegeux sont défiants. J'ai eu beaucoup de mal à ramasser une trentaine de pages sur la médecine superstitieuse en Haute-Bretagne, et ce n'est que par des moyens diplomatiques que j'ai pu me procurer certaines formules. Pour les superstitions phalliques, c'est encore pis. Les paysans qui sont assez volontiers pornographes – j'emploie ce mot à défaut d'un autre – entre-eux, sont très bégueules en présence de ceux qui ne sont pas de leur caste.

Veillez agréer, monsieur et cher confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Sébillot.

8, placeDuguesclin.

Veillez me donner votre adresse à S<sup>t</sup> Malo, pour le cas où j'aurais au moment du Congrès, quelque chose à vous envoyer.

### Lettre de Théodore Hersart de La Villemarqué à Paul Sébillot<sup>96</sup>

[20 janvier 1886]

Si l'on me l'eût demandée<sup>97</sup> dans le temps, pour *Mélusine*, j'aurais peut-être essayé de faire quelque chose ; aujourd'hui à mon âge, il est tard pour que l'on recommence. Tout au plus si l'on peut achever !...

---

<sup>92</sup> Sébillot est admis comme membre de la Société archéologique du Finistère lors de la séance du 30 juillet 1885.

<sup>93</sup> La limite du breton et du gallo en Bretagne est un sujet que Paul Sébillot travaille depuis plusieurs années et qu'il a évoqué dès le 6 juin 1878 lors d'une séance de la Société d'anthropologie de Paris. Ce n'est, semble-t-il, qu'à la séance du 29 octobre 1885 de la Société archéologique du Finistère que La Villemarqué communique la note de Sébillot. « Limites des dialectes bretons » sera publié dans le *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 1885, tome XII, p. 425-427.

<sup>94</sup> Lors du Congrès de l'Association Bretonne à Saint-Malo, séance du 4 septembre 1885, La Villemarqué donne lecture « d'une note sur la ligne de démarcation des dialectes divers de la langue bretonne » qui appelle des réserves de la part de certains participants, expliquant sans doute la non-publication de cette note dans le bulletin comme l'avait proposé La Villemarqué.

<sup>95</sup> Cette question ne sera pas inscrite au programme.

<sup>96</sup> Citée par Paul Sébillot dans « Ce que m'a dit La Villemarqué »..., p.176.

<sup>97</sup> Il est question de l'adhésion à la Société des traditions populaires.

## Lettre de Théodore Hersart de La Villemarqué à Paul Sébillot<sup>98</sup>

[28 janvier 1886]

Vous êtes trop aimable mille fois d'insister. Mais comment résister ? N'avez-vous pas entendu, dans notre cher pays commun, nos bons paysans à table ? « À votre santé, mamezelle, et à la santé de celui-là qui se promène sur les *remparts* de votre cœur ! » Une fille bien élevée, comme l'étaient toutes celles de Maître Alain, de Hénan-bihen, devait répondre au galant : « il n'en est d'autre *sine* chez nous ». Et le mariage était conclu ; je donne donc aussi la mienne à votre projet, ô parfait galant homme que vous êtes, et en attendant que je vous la donne en réalité, je vous prie de croire aux sentiments profonds du dernier des *joculatores* bas breton.

## Lettre de Paul Sébillot à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>99</sup>

21 Janvier 87,

Monsieur et cher Confrère

Peut-être avez-vous reçu une circulaire signée de M. M. Carnoy, Vicaire<sup>100</sup> et quelques autres, nous recommandant – sous enveloppe aux chiffres de la Société<sup>101</sup> – de voter pour une certaine liste. Cette liste, qui se présentait avec une sorte d'apparence officielle, n'est en effet que l'émanation d'un groupe de brouilleurs contre lesquels je lutte depuis quelques mois, et qui voudraient encombrer notre Revue – fondée pour faire faire partout l'enquête dont vous avez été l'un des initiateurs – de morceaux de fantaisie comme la *Petite Reine*<sup>102</sup> et quelques autres. Pour arriver à ce but ces messieurs m'ont éliminé des fonctions de Secrétaire-Général, et ont biffé au Comité Central les noms de MM. D'Arbois de Jubainville, Bourgault-Ducoudray etc.

Au cas, où trompé par cette liste, vous auriez voté pour elle, je vous serais obligé de revenir – mieux informé – sur ce vote, en envoyant la liste ci-jointe, et en mettant à côté de votre signature la date de votre envoi.

J'espère bien avoir le plaisir de vous voir cet hiver à Paris. En attendant – quoique tardivement – je vous la souhaite bonne et heureuse & vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Sébillot.

## Lettre de Paul Sébillot à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>103</sup>

Paris, le 10 Mars 1888,<sup>104</sup>

Monsieur et cher Confrère,

---

<sup>98</sup> Citée par Paul Sébillot dans « Ce que m'a dit La Villemarqué », *Fureteur Breton*, ... 1912, tome VIII, p.178.

<sup>99</sup> LV40.028

<sup>100</sup> Écartés de la Société des traditions populaires lors de l'Assemblée générale du 27 janvier 1887 (cf. *Revue des Traditions Populaires* du 25 février 1887, p. 92), Gabriel Vicaire (1848-1900) et Émile, dit Henri Carnoy (1861-1930) publieront aussitôt leur propre revue, *La Tradition*, dont le premier numéro paraît au mois d'avril 1887.

<sup>101</sup> La Société des traditions populaires.

<sup>102</sup> Publié par Charles Lancelin dans la *Revue des Traditions Populaires* de novembre 1886, p. 319-325.

<sup>103</sup> LV31.017.

<sup>104</sup> Sur papier à en-tête de la « Société des Traditions Populaires Revue des Traditions Populaires Rédaction 4, rue de l'Odéon ». Le siège de la rédaction est donc au domicile de Sébillot.

J'aurais été bien désireux de m'entretenir avec vous pendant votre séjour à Paris : j'aurais eu bien des choses à vous dire, et plusieurs renseignements à vous demander. J'espère que ce n'est que partie remise.

La veille de mon départ de la Saudraie pour Paris, je vous ai écrit une lettre qui se sera probablement égarée (novembre 1887), dans laquelle je répondais à votre demande de renseignement sur Saint Guinoux et le bugle de S<sup>t</sup> Coulban. Je n'ai rien recueilli personnellement à ce sujet, et je vous signalais un passage de M<sup>me</sup> de Cerny<sup>105</sup> à peu près semblable à ce que vous avez publié<sup>106</sup>.

Dans cette même lettre, je vous parlais également de votre belle cathédrale de Quimper, et des flèches si bien exécutées par M. Bigot<sup>107</sup> qu'elles ont l'air d'avoir poussé en même temps que leur base. J'émettais la pensée, puisqu'on voulait rendre justice à votre compatriote, qu'un moyen pratique serait peut-être de faire apposer une plaque de marbre sur un des piliers à l'entrée de la nef (ou une plaque de votre admirable Kersanton), et d'y graver avec les dates de construction ou de restauration le plan de la cathédrale. Peut-être en ce qui concerne la façade y aurait-il lieu d'en graver une vue en indiquant par un trait spécial où commence l'œuvre de M. Bigot.

Je vous remercie en mon nom et en celui de mes collègues de l'intérêt que vous prenez à notre société, dont vous avez été un des adhérents de la première heure, et pour le développement de laquelle vous avez bien voulu envoyer une offrande. Je voudrais bien qu'à cette preuve matérielle, qui nous est très agréable, vous en joigniez une autre plus intellectuelle, en écrivant quelque chose pour nous. Ne pourriez-vous par exemple raconter l'entrevue avec Châteaubriand, dans laquelle notre illustre compatriote vous fredonna : Le roi à Pavie<sup>108</sup> ? et si vous vous rappelez l'air le faire noter ? Châteaubriand goûtait évidemment la poésie populaire, sans cela il n'aurait pas fait Combien j'ai douce souvenance ! où il y a plus de cœur et de poésie véritable que dans les patientes et précieuses ciselures des poètes contemporains.

Comme a lui la Bretagne « a mes amours – toujours. »<sup>109</sup>. Actuellement je voudrais provoquer une enquête sur son art populaire : c'est en partie pour arriver à ce résultat que nous avons maintenant des dessins dans la Revue. Je réunis peu à peu un dossier, et plusieurs de mes amis font de même. Actuellement j'ai un certain nombre de documents sur l'imagerie. Le Musée de Quimper a eu l'amabilité de faire tirer pour moi des épreuves des bois qu'il possède ; je publierai les deux ou trois qui présentent le plus d'intérêt, en regrettant que leur caractère breton ne soit pas plus nettement accusé<sup>110</sup>. M. Luzel m'a envoyé en communication les images qu'il possède, et qui sont les plus intéressantes : je vous envoie la réduction au quart de l'une d'elle. M. du Cleuziou<sup>111</sup> a aussi quelques images qu'il m'a communiquées. Mais tout cela est une simple « amorce ». Il doit y avoir d'autres images : en possédez-vous ou connaissez-vous quelqu'un qui

---

<sup>105</sup> Elvire de Cerny (1818-1899), « La mare et le beugle de Saint-Colman », *Saint-Suliac et ses traditions*, Dinan, 1861 (réédition, Rennes, Rue des Scribes, 1987, p.65-69).

<sup>106</sup> « Anciens poètes du Léon : saint Goënou », *Revue de Bretagne et de Vendée*, I, 1888, p.81.

<sup>107</sup> On doit à Joseph Bigot, architecte du département du Finistère et de l'évêché de Quimper et de Léon, la construction en 1858 des flèches de la cathédrale de Quimper.

<sup>108</sup> « Complainte sur la captivité de François I<sup>er</sup> » ; cf. *Revue des Traditions Populaires*, août 1888, p. 418-421 et *Annuaire de Bretagne* pour l'année 1897, par René Kerviler et Paul Sébillot, Rennes, Plihon et Hervé, 1897, p. 355-356. Voir : Fañch Postic, « La rencontre de Puymaigre à Pau en 1868 : une occasion manquée pour La Villemarqué de s'insérer dans un réseau européen de collecteurs ? » 2019. <https://hal.univ-brest.fr/hal-01988022/document>.

<sup>109</sup> La « Romance de l'Émigré », publiée en 1806 dans le *Mercure* du 31 mai, puis en 1826 dans les *Aventures du dernier Abencérage*, est plus connue par son incipit « Combien j'ai douce souvenance... ». Cf. Paul Bénichou, *Nerval et la chanson folklorique*, Paris, Corti, 1970, p.59-67.

<sup>110</sup> « Souhaits de bonne année en rébus » dans la *Revue des Traditions Populaires*, décembre 1887, p. 568 (cf. *L'imagerie populaire bretonne*, catalogue de l'exposition du Musée Départemental Breton de Quimper, 1992, p.14). Paul Sébillot, « L'imagerie en Basse-Bretagne » dans la *Revue des Traditions Populaires*, 1888, p.309-316 et « L'imagerie populaire en Haute Bretagne », *ibid.*, p. 407-417.

<sup>111</sup> Henri Raison du Cleuziou, écrivain et archéologue (Lannion en 1833-Paris 1896).

en possède ? Si l'on veut bien me les confier, j'en aurai le plus grand soin, et les renverrai dès qu'elles auront été gravées.

Avez-vous été témoin de représentations de mystères bretons ? J'ai l'intention de publier une note à ce sujet dans le numéro d'Avril<sup>112</sup> qui paraîtra quelques jours après celui de Mars : après cela nous aurons gagné les premiers jours du mois, ce que j'ai toujours ambitionné.

J'ai signalé l'an dernier dans la Revue p. 144, une nouvelle traduction en vers du Barzas Breiz ; je pense que l'auteur vous l'a envoyée<sup>113</sup>. Dernièrement l'éditeur de Chamber's Cyclopaedia m'a envoyé l'article Bretagne de cette encyclopédie, en me priant d'en corriger les erreurs et d'y faire des additions. L'article est très bien fait, et je n'ai eu pour le compléter qu'une trentaine de lignes à y ajouter. Le jugement de l'auteur sur vos œuvres était très équitable, et vous auriez eu lieu d'en être satisfait. Pour mon compte j'ai été très content de voir cette appréciation venant de l'étranger où souvent les jugements sont plus justes, parce qu'il ne s'y mêle pas des passions ou des rivalités. J'ai eu aussi lieu d'être satisfait en ce qui me concerne, en voyant qu'à l'étranger je suis « un peu plus prophète » qu'en France ; c'est une constatation que j'ai depuis quelques mois l'occasion de faire assez souvent.

Pour Hamy<sup>114</sup>, je vous écrivais à sa prière, et pour le cas seulement où vous n'auriez pas eu de préférence à un second tour de scrutin, si la candidature de M. de la Borderie s'était trouvée abandonnée.

J'attends pour vous l'envoyer un tirage à part d'une communication faite au Congrès de Nantes sur les héros populaires bretons (en 1885 : vous voyez qu'on met le temps à imprimer les comptes-rendus)<sup>115</sup>.

Actuellement la Société compte 235 membres, dont 60 étrangers. Avec les abonnements, et la vente au numéro nous atteignons un tirage qui approche de 350 : c'est plus du double du plus favorisé de nos concurrents français, et nous dépassons même d'une trentaine celui de Folk-lore Journal. J'espère bien que nous n'avons pas atteint notre maximum.

Agrérez, cher monsieur et confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Sébillot

### Lettre de Paul Sébillot à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>116</sup>

Paris 28 mars 1888,<sup>117</sup>

Monsieur & cher Confrère,

---

<sup>112</sup>« Représentations de Mystères bretons » par Anatole Le Braz dans le numéro d'avril 1888 de la *Revue des Traditions Populaires*, p. 222.

<sup>113</sup> *Revue des Traditions Populaires* de mars 1887, p. 144 : « Une traduction anglaise du Barzas-Breiz. - M. Henry Carrington vient de publier à Edimburg (en 1 petit vol. in-8° de XII-184 pages imp. Turnbull et Spears) sous le titre de Breton Ballads, une élégante traduction en vers des pièces du Barzas-Breiz qui n'avaient pas été traduites par M.M. Tom Tylor (1865) et Lewis Morris. Cette dernière est-elle la même que celle en vers anglais parue sans nom d'auteur dans The Catholic World, juillet 1873, sous le titre : Brittany, its people and its poems ? » [« Brittany: Its People and Its Poems », Article IV [*The Catholic world*, Volume 17, Issue 100, July 1873; p. 537-545. En fait il s'agit d'un ensemble de quatre articles publiés en décembre 1868, juin 1870 et mai 1873]. [Né à Carmarthen, le poète et homme politique Lewis Morris (1833-1907), a publié « Three Breton poems » : « The Orphan Girl of Lannion », « The Foster Brother » et « Azenor », dans *Songs Unsung* (Boston, 1884, p.179-208).

<sup>114</sup> Ernest Hamy (1842-1908). Anthropologue, ethnographe et archéologue, fondateur et premier conservateur du Musée d'ethnographie du Trocadéro à Paris.

<sup>115</sup> *Les Héros populaires en Bretagne*, Vannes, Lafolye, 1889 ; tiré-à-part de la *Revue de Bretagne et d'Anjou*, tome IV, p. 98, 113, 133, 146.

<sup>116</sup> LV31.018.

<sup>117</sup> Même en-tête que la lettre précédente.

Je vous remercie de votre très-aimable lettre ; je voudrais bien le roi à Pavie avec votre note au sujet de la conversation que vous avez eue avec Châteaubriand.

Puisque vous avez réunion demain à Quimper, vous pourriez poser à nos collègues une question sur l'imagerie populaire en Bretagne. Je serais très-aise de pouvoir traiter un peu cette question. J'ai entre les mains une trentaine de pièces fournis par M. M. Luzel, du Cleuziou et quelques autres. Ce n'est pas évidemment pas tout. Je pourrais faire graver une dizaine de planches pour illustrer l'article.

La traduction nouvelle du Barzaz-Breiz est intitulée :

Breton Ballads translated from the Barzaz-Breiz of the vicomte de la Villemarqué by Henry Carrington. Edingburgh, Privately printed by Thurnbull and Spears 1886 in 18 de X-183 pages.

La traduction est en vers : les pièces traduites sont : Azenor la Pâle – Les Jeunes hommes de Plouyé – Le page de Louis XI – Le Siège de Guingamp – Le Carnaval de Rosporden – Geneviève de Rustéphan – N.-D. du Folgoat, – Les ligueurs – La Fontenelle – l'Héritière de Kéroulaz – La marquise de Guérande – M. de Nevet – La Mort de Pontcalec – La Bataille de S<sup>t</sup> Cast – Jannig Skolan (2 traductions). – Le pardon de St Fiacre – Le Chant du Pilote – Les Laboureurs – Le chant du prêtre exilé – Les Bleus – Les Chouans – Ballade de Yann Marek – l'Ancien temps –

#### Légendes et chants religieux

La légende de S. Renan – La légende de S<sup>t</sup> Efflamm – La tour d'Armor – Le Départ de l'âme – l'Enfer – Le Paradis.

La préface est très courte, elle signale une traduction en vers faite par M. Lewis Morris, de trois pièces seulement, sans autre indication. Elle contient en outre un passage d'une lettre que j'avais écrite à M<sup>me</sup> la comtesse Martinengo, et que je ne songeais pas devoir être imprimée. Le voici : Depuis 40 ans le folklore a subi une évolution considérable ; romantique et pittoresque au début, il est devenu peu à peu scientifique. M. de la Villemarqué a subi l'influence de son temps ; à cette époque un embellissement à la muse populaire était regardé comme chose permise ; nous sommes plus rigoureux aujourd'hui, mais je crois qu'on aurait tort de conclure à priori que le tableau, pour avoir subi quelques retouches, n'est pas quant au fond et à beaucoup de détails, authentique.

Si vous le désirez, je demanderai pour vous à l'auteur un exemplaire de la traduction.

Veillez agréer, Monsieur et cher Confrère, l'assurance de mes sentiments dévoués

Sébillot

### **Lettre de Paul Sébillot à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>118</sup>**

Paris, le 22 avril 1888,<sup>119</sup>

Monsieur et cher Confrère,

Au reçu de votre Complainte sur la captivité de François I<sup>er</sup>, j'ai envoyé la musique à M<sup>r</sup> Tiersot qui a mis les paroles, au-dessous des notes. Je vous envoie son travail et vous prie de me dire s'il a bien interprété votre air.

Vous seriez bien aimable d'ajouter quelques lignes disant dans quelles circonstances Châteaubriand vous fredonna cet air. Vous avez pu voir que nous recherchons avec soin les précurseurs de nos études et que nous constatons avec plaisir que nombre de grands esprits étaient des traditionnistes sans le savoir ;

J'ai reçu votre Nicolas.

---

<sup>118</sup> LV31.016.

<sup>119</sup> Même en-tête que la lettre précédente.

Agréez, monsieur et cher Confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Sébillot.

### **Lettre de Théodore Hersart de La Villemarqué à Paul Sébillot<sup>120</sup>**

[janvier 1895]

Plus ne m'est rien, rien ne m'est plus,  
Hormis vos Folks toujours relus.

### **Annexe**

#### **Ce que m'a dit La Villemarqué<sup>121</sup>**

Augustin Thierry vient de faire paraître à la Lib. Plon-Nourrit la 2e Série des *Grandes Mystifications Littéraires*. Les fureteurs qui ont suivi les brûlantes discussions provoquées ici par la question du *Barzaz-Breiz*. (Index et VIII. 51, 86,120), liront avidement le chapitre « Un faux barde d'Armor » consacré à La Villemarqué par le petit neveu de l'historien de la *Conquête de l'Angleterre par les Normands*. Ils liront aussi avec un très vif intérêt les pages inédites qu'à cette occasion détache pour nous de ses Mémoires Paul Sébillot, le « Prince du Folklore ».

Avant, de faire la connaissance personnelle de M. de la Villemarqué au premier des Dîners celtiques où il assista, j'avais été en relations épistolaires avec lui à l'occasion de mes premiers essais, auxquels il s'était intéressé. J'étais son voisin de table, et tout de suite nous causâmes. « Nous sommes compatriotes, me dit-il. – Oui, répondis-je, puisque je suis breton gallo. – Ce n'est pas comme cela que je l'entends ; je suis originaire du pays de Matignon où vous êtes né, et mon nom de la Villemarqué, est celui d'un manoir d'Hénanbihen, que je possède encore. Il m'écrivait après avoir lu mes *Contes de la Haute-Bretagne*, le 22 mai 1880 :

Je ne me doutais pas que les cultivateurs de l'arrondissement de la Haute-Bretagne d'où je suis venu dans la Basse, et qui ne parlent plus breton eussent conservé les vieux récits de nos pères sous des noms différents... En retrouverai-je encore, de ces fleurs de la Haute-Bretagne, dans les ruines de mon vieux manoir de Hénanbihen ? Mais j'ai bien de la peine à comprendre le patois de mes fermiers, et je regrette toujours la langue qu'ils ont perdue.

Depuis cette époque j'ai maintes fois causé avec M. de la Villemarqué, qui lors de ses séjours à Paris, ne manquait pas de venir me voir rue de l'Odéon. Il me parlait de notre pays commun et me disait que pendant que sa famille habitait le canton de Matignon, avant de s'établir en Cornouaille, à la suite d'un mariage, il y avait eu des alliances entre elle et une branche (celle du Val du Guildo) de celle de Châteaubriand. À Paris Châteaubriand, qu'il était allé voir, l'accueillit comme un parent, en vertu de ce cousinage proverbial qui autrefois s'étendait si loin en Bretagne, et il lui fut parfois très utile notamment lorsqu'il s'agit de publier le *Barzaz-Breiz*, qui lui plaisait infiniment. J'aurai dû pousser M. de la Villemarqué à raconter un peu plus en détail ses relations avec l'auteur de *René* ; je n'y pensai pas, ou peut-être la conversation me détourna de ce sujet qui était pourtant intéressant. J'ai pensé depuis que certaines pièces, comme le *Vin des Gaulois*, avaient pu être sinon suggérées,

---

<sup>120</sup> Distique écrit sur une carte de visite, cité par Paul Sébillot dans « Ce que m'a dit La Villemarqué », p.178. « Plus ne m'est rien, rien ne m'est plus » est la phrase qu'aurait répétée Valentine Visconti apprenant le meurtre de son mari Louis d'Orléans le 23 novembre 1407.

<sup>121</sup> *Le Fureteur Breton*, VIII, 1912, p.175-178.

du moins influencées par les *Martyrs*, et que son illustre petit-cousin avait été moins étranger qu'on ne le croit à son œuvre. Mais c'est là une hypothèse simplement plausible.

Il me disait un jour : « Vous êtes heureux vous, les jeunes gens d'avoir des méthodes scientifiques, qui vous permettent de publier dans leur intégrité les contes populaires. Nous ne l'aurions osé de mon temps, – C'est vous, lui dis-je, qui nous avez ouvert la voie ! J'ai plusieurs fois écrit que sans le *Barzaz-Breiz* il n'aurait guère été possible de trouver un public capable de goûter les récits et les chants du peuple. Vous nous rendriez service en exposant l'état des esprits au moment de vos premières publications. Votre gloire ne souffrirait pas si vous racontiez, aussi exactement que possible, la genèse de votre beau livre. Ce serait intéressant pour l'histoire littéraire. – Oui ! répondit-il après un silence, mais il y a si longtemps !... Je ne me rappelle plus ; J'ai été quelquefois trompé. » Il aurait été malséant de pousser plus loin l'interrogation, d'autant qu'elle semblait le contrarier quelque peu. Je suis convaincu qu'il était sincère en me répondant qu'il ne se souvenait plus, et je pense que s'il avait pu après de si longues années reconstituer exactement les origines du *Barzaz-Breiz*, il n'aurait pas hésité à indiquer la provenance des diverses pièces, à citer les chanteurs ou les correspondants qu'il avait eus, et à avouer les retouches qu'il avait fait subir au texte primitif, à une époque où ce procédé semblait licite et ne motivait pas les excommunications majeures dont il fut plus tard l'objet.

Ceux qui trente ans après la première édition, l'ont, au nom de la critique, attaqué parfois avec âpreté, le traitant presque de criminel, n'étaient pas, sauf Luzel, dont le mémoire est relativement modéré des traditionnistes ayant travaillé d'après nature. Ils ne se rendaient pas compte (ou ne le voulaient pas) qu'après un quart de siècle il est difficile de se rappeler exactement une chanson ou un récit, et de savoir au juste, s'il y a eu modification, dans quelle mesure elle est intervenue. On les oublie, même ayant une bonne mémoire, et à moins de consulter les manuscrits successifs, on ne se rend plus un compte exact des retouches que l'on a pu faire au livre avant de le livrer à l'impression. Les auteurs ne conservent pas toujours le manuscrit qui leur est revenu de l'imprimerie, ou ceux qui ont servi à établir le texte. M. de la Villemarqué se trouvait probablement dans ce cas. Il n'avait pas non plus comme jalon mnémotechnique l'indication que l'on donne couramment aujourd'hui : *Conté ou chanté par... à...* Vers 1830 on ne songeait guère en France à cette authentification, dont Restif de la Bretonne avait donné quelques exemples, avec moins de précision que les frères Grimm, venus plus tard. Luzel aurait vraisemblablement été embarrassé de faire le départ entre les embellissements à la Souvestre de quelques-uns de ses premiers contes, et le récit brut recueilli de la bouche du peuple. En 1880, je n'aurais pu démêler au juste dans certains de mes contes antérieurs à 1861 ce qui, au point de vue de la forme, appartenait à mes conteurs ou à moi ; c'est pourquoi je n'ai pas essayé cette reconstitution, et je les ai donnés, en prévenant le lecteur, tels que je les avais rédigés à cette époque.

Lorsque fut fondée la Société des Traditions populaires, j'avais écrit à M. de La Villemarqué pour lui demander son adhésion, et il m'avait répondu que son goût pour les traditions populaires durerait autant que sa vie ; mais qu'il était trop vieux pour fournir une collaboration effective : « Si on me l'eût demandée dans le temps, pour *Mélusine*, j'aurais peut-être essayé de faire quelque chose ; aujourd'hui à mon âge, il est tard pour que l'on recommence. Tout au plus si l'on peut achever ! » (29 janvier 1886). Je lui écrivis de nouveau, en termes pressants. Et il me fit cette jolie réponse (28 janvier 1886) :

Vous êtes trop aimable mille fois d'insister. Mais comment résister ? N'avez-vous entendu, dans notre cher pays commun, nos bons paysans à table ? « À votre santé mamezelle, et à la santé de celui-là, qui se promène sur les *remparts* de votre cœur ! » Une fille bien élevée,

comme l'étaient toutes celles de Maître Alain, de Hénan-bihen, devait répondre au galant : « Il n'en est d'autre sine chez nous. » Et le mariage était conclu ; je donne donc aussi la mienne à votre projet, ô parfait galant homme que vous êtes, et en attendant que je vous la donne en réalité, je vous prie de croire sentiments profonds du dernier des *joculatores* bas bretons.

Je fus très heureux de pouvoir inscrire parmi les noms des adhérents celui de M. de la Villemarqué, et il fut élu Président honoraire en même temps que Xavier Marmier, Frédéric Mistral et Ernest Renan. Dans un des passages de *Méhusine* où Gaidoz a parlé sans aménité de la Société des Traditions populaires, il lui faisait un reproche d'avoir comme « Président d'honneur, M. de la Villemarqué, l'auteur du *Barzaz-Breiz* » (T. IV, col. 157). Un peu plus il se serait signé !.. Nous, nous pensions qu'il n'était que juste de décerner ce titre à l'un de ceux qui avaient le plus contribué en France à répandre le goût des traditions populaires, et qui dans sa vieillesse présidait, dignement réconcilié avec Luzel, la Société Archéologique du Finistère.

Jusqu'à la fin de sa vie, M. de la Villemarqué correspondit avec moi. Peu à peu son écriture, restée longtemps nette et ferme, devenait tremblée, et sur la carte de visite qu'il m'adressa en janvier 1895, un mois avant sa mort, on avait quelque peine à lire ce distique désenchanté :

Plus ne m'est rien, rien ne m'est plus,  
Hormis vos Folks toujours relus.

Paul SEBILLOT